

Nouveaux Cahiers du socialisme



Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ?

Philippe Boudreau et Rachel Sarrasin

Numéro 19, hiver 2018

Syndicalisme : institution ou mouvement ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87754ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif d'analyse politique

ISSN

1918-4662 (imprimé)

1918-4670 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreau, P. & Sarrasin, R. (2018). Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ? *Nouveaux Cahiers du socialisme*, (19), 153–166.

Les initiatives parasyndicales : pour ou contre le syndicalisme ?

PHILIPPE BOUDREAU ET RACHEL SARRASIN¹

De quoi l'apparition récente de groupes et réseaux parasyndicaux au Québec est-elle la conséquence et quel potentiel de transformation du syndicalisme porte-t-elle ? À l'heure où de nombreuses voix appellent à dresser un état des lieux du syndicalisme québécois² et où la question du renouveau syndical préoccupe les grandes centrales³, nous nous proposons dans ce texte de réfléchir aux contributions des réseaux parasyndicaux pour la revitalisation de l'action collective en milieu de travail.

Nous entendons par groupes et réseaux parasyndicaux les regroupements de travailleuses et de travailleurs qui s'organisent de manière indépendante des organisations syndicales officielles et s'inscrivent dans la perspective autonome au sein des mouvements sociaux. La démonstration prend appui sur quelques-unes de ces expériences militantes parasyndicales, soit Profs contre la hausse, le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses - Industrial Workers of the World (SITT-IWW) et Lutte commune. Elle repose en partie sur notre propre cheminement militant au sein de certains de ces réseaux, de même que sur nos parcours respectifs dans les instances des grandes centrales syndicales à titre de travailleuse et de travailleur syndiqué du milieu collégial québécois.

Si les initiatives parasyndicales sont en partie le fruit d'une critique du syndicalisme tel qu'il est pratiqué dans les grandes centrales syndicales, elles n'en demeurent pas moins des espaces d'action complémentaires – plutôt que concurrents – à ces instances officielles. Le texte invite à aborder le

1 Professeur et professeure de science politique respectivement au cégep Ahuntsic et au cégep Gérard-Godin et membres du Collectif de recherche interdisciplinaire sur la contestation (CRIC).

2 Les contributions au présent numéro témoignent de ce souhait, tout comme les textes sur le syndicalisme publiés dans des revues comme *À bâbord!* ou sur la tribune *Presse-toi à gauche*, ou dans l'ouvrage *Renouveler le syndicalisme. Pour changer le Québec*, sous la direction de Philippe Crevier, Hubert Forcier et Samuel Trépanier (Montréal, Écosociété, 2015).

3 Les grandes centrales syndicales sont la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Ces centrales ainsi que le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) ont appelé, au cours des dernières années, à la tenue d'États généraux sur le syndicalisme québécois. Pour donner suite à cette proposition, le Comité intersyndical du Montréal métropolitain (CIMM) a entamé une démarche de réflexion sur l'action syndicale en plusieurs étapes, dont les plus récents événements ont eu lieu à l'hiver et au printemps 2017.

parasyndicalisme comme une contribution au renouvellement du syndicalisme, ce renouvellement apparaissant inéluctable à l'aune des effets délétères du néolibéralisme sur l'action collective et de l'importance du développement de pratiques autonomes au sein des mouvements sociaux récents.

Quelques pistes d'explication du phénomène parasyndical

Les analyses du phénomène parasyndical dans la littérature spécialisée présentent des pistes de réflexion complémentaires sur le contexte d'émergence de ces initiatives. On explique, dans un premier temps, l'apparition de ces acteurs par un besoin de formation politique éprouvé par des militantes et des militants syndicaux, auquel une certaine culture syndicale en vigueur dans les organisations officielles ne permettrait plus de répondre. Dans cette perspective, « c'est la culture syndicale – privilégiant la hiérarchie et l'opacité, refusant de faire des alliances solides avec les autres mouvements sociaux, et cherchant à tout prix à éviter le conflit politique et idéologique avec le gouvernement – qui pose elle-même les conditions de ses échecs⁴ ».

Dans cette optique, les réseaux et groupes parasyndicaux trouveraient une part de leur raison d'être dans le développement du savoir-faire et des compétences syndicales qu'ils permettent, par exemple en offrant des sessions de formation sur le travail militant combatif, des outils d'analyse critique des enjeux du monde syndical et, plus largement, de nouvelles perspectives stratégiques⁵. Ces espaces militants joueraient le rôle de matrices propices à l'éclosion d'expériences permettant d'acquérir une capacité de lecture politique de nature à générer l'engagement en faveur de la transformation sociale, tandis que la formation offerte par les organisations syndicales serait déterminée par des préoccupations davantage techniques (défense de griefs, négociation, administration, etc.)⁶.

À l'ère de la concertation et du lobbying, les syndicats seraient ainsi moins aptes à dresser le pouvoir ouvrier contre le néolibéralisme, en transmettant aux membres l'héritage du registre protestataire des luttes passées ou en enseignant les rudiments de l'économie politique⁷. Les membres chercheraient donc à l'extérieur du syndicalisme officiel les sources inspirant leur formation militante et politique, d'autant plus que les intellectuels critiques auraient délaissé le mouvement syndical⁸. « Il n'y a plus d'intellectuels à la CSN » tranchait

4 Louis-Raphaël Pelletier et Fanny Theurillat-Cloutier, « Autopsie d'un rendez-vous manqué », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 16, 2016, p. 196.

5 Mark Brenner, « Reformers resurgent ? A survey of recent rank-and-file uprisings », *New Labor Forum*, vol. 22, n° 2, 2013, p. 78-84.

6 Steve Early, *Save Our Unions. Dispatches from a Movement in Distress*, New York, Monthly Review Press, 2013.

7 Lire à ce sujet Ruth Needleman, « Going back to school: what should union education be about ? », *New Labor Forum*, vol. 13, n° 2, 2004, p. 100-110.

8 Mona-Josée Gagnon, « Les intellectuels critiques et le mouvement ouvrier au Québec: fractures et destin parallèle », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 34, 2000, p. 145-176.

catégoriquement une figure dirigeante de l'organisation⁹, soulignant au passage que des années 1950 jusqu'aux années 1980, la centrale était politiquement animée et stimulée par des Gérard Picard, Jean Marchand, Marcel Pepin, Madeleine Parent, Michel Chartrand et autres Pierre Vadeboncoeur.

Cause ou symptôme de cette désertion intellectuelle, la perception de plusieurs est que les organisations syndicales semblent s'être peu à peu dépolitisées. La culture syndicale qui les habite serait devenue institutionnelle, voire corporative, si bien que de l'extérieur – que ce soit par certains chercheurs en sciences sociales¹⁰, des *think tanks* de gauche, les universités populaires ou des OSBL spécialisés dans la formation politique¹¹ – on appelle à leur re-politisation, à leur réinscription dans une trame de transformation sociale, en solidarité avec les autres mouvements sociaux. « Si le syndicalisme n'est pas mort, il n'est pas en très bonne santé, et cela en partie par sa propre faute. [...] le syndicalisme se meurt lorsqu'il n'est plus animé par un dynamisme militant. Il devient une institution sclérosée, une suite de services à la carte dont on ne voit plus la dimension politique », affirme Christian Nadeau dans son récent essai sur la démocratie syndicale¹².

De nouvelles formes de lutte syndicale auraient ainsi été créées pour combler partiellement les lacunes des organisations officielles, dans un contexte général de crise du syndicalisme¹³. Parlant de la situation française, Michel Vakaloulis écrit : « La crise du syndicalisme n'a pas seulement laissé derrière elle un paysage dévasté, elle a aussi entraîné dans son sillage des engagements qui, par défaut, ont pris la forme associative¹⁴ ». Ces nouveaux acteurs s'engageraient à défendre des catégories de travailleuses et de travailleurs traditionnellement délaissées par le mouvement officiel ou encore à amener des catégories déjà syndiquées à réorganiser leur vie associative.

9 Dans le cadre d'un entretien de recherche accordé à P. Boudreau en 2011, après qu'elle ait pris sa retraite du monde syndical.

10 Voir notamment Pierre Bourdieu, *Contre-feux 2 : pour un mouvement social européen*, Paris, Raisons d'agir, 2001, p. 57-67 et Sophie Bérout, « Un renouveau de la critique syndicale ? », *Mouvements*, n° 24, 2002, p. 39-45.

11 Au Québec, dans les années 1970, le Centre de formation populaire (CFP) jouait à cet égard un précieux rôle.

12 Christian Nadeau, *Agir ensemble. Penser la démocratie syndicale*, Montréal, Somme toute, 2017, p. 13-15.

13 Voir, en outre, David Camfield, *La crise du syndicalisme au Canada et au Québec*, Montréal, M éditeur, 2014; Christian Lévesque, Gregor Murray et Stéphane Le Queux, « Transformations sociales et identités syndicales: l'institution syndicale à l'épreuve de la différenciation sociale contemporaine », *Sociologie et sociétés*, vol. 30, n° 2, 1998, p. 131-154.

14 Michel Vakaloulis, « Syndicats, mouvements et dynamique d'émancipation : le défi de la nouvelle radicalité », *Actuel Marx*, n° 46, 2009, p. 83.

À l'échelle de l'Amérique du Nord, la crise du syndicalisme est expressément invoquée pour expliquer l'émergence d'initiatives syndicales indépendantes, autorisant l'expression d'une forme de lutte à même de jeter les bases d'un renouveau par le biais d'une réappropriation de l'action militante. Cette apparition procèderait d'une prise de conscience chez des travailleuses et des travailleurs : compte tenu de leur état actuel d'atrophie ou de repli, les organisations officielles parviendraient difficilement à remplir leur mandat, d'où la nécessité d'outils inédits de mobilisation qui soient plus combatifs¹⁵.

L'examen des trajectoires militantes, très populaire en France, met pour sa part en lumière la filiation entre, notamment, la génération de mai 1968 et la création d'un nouvel acteur syndical plus horizontal et démocratique, l'Union syndicale Solidaires, dont est membre le syndicat SUD-PTT¹⁶. Ce syndicalisme d'un genre nouveau a été animé en outre par des cohortes militantes ayant un riche passé d'engagement social et politique, issues d'horizons variés, mais apparentées à diverses déclinaisons de ce qu'on pourrait appeler la gauche radicale (anarchistes, ex-maoïstes, ex-trotskyistes, soixante-huitards restés « à gauche de la gauche », etc.). Ce syndicalisme a activement contribué à l'essor – parfois même à la création – de nouveaux acteurs associatifs, notamment sur le terrain de la défense des sans-emploi et celui de la résistance à la mondialisation néolibérale¹⁷.

Au Québec, l'émergence de groupes et réseaux parasyndicaux peut être expliquée également par un examen des trajectoires militantes. Le cycle de mobilisation altermondialiste, conjointement avec les développements qu'a connus le mouvement étudiant à partir de 2001, est ici identifié comme un terreau favorisant l'apparition de nouveaux acteurs qui se seraient impliqués subséquentement dans des causes diverses, dont le militantisme syndical en périphérie des organisations établies. En ce sens, « le vécu sociohistorique de différentes cohortes de militantes et de militants ne doit pas être négligé » pour comprendre le mode de fonctionnement des initiatives parasyndicales¹⁸.

Partant de ces quelques pistes d'explication éclairantes sur le phénomène parasyndical, nous nous attarderons à la dimension « capacitante » des pratiques

15 Micah Uetricht, « Reviving labor from below. An interview with Kim Moody », *Jacobin*, 4 octobre 2014, <www.jacobinmag.com/2014/04/reviving-labor-from-below>; Rose Hackman, « Alt-labor: a new union movement or the same old song ? », *The Guardian*, 1^{er} mai 2014, <www.theguardian.com/money/2014/may/01/low-wage-new-union-walmart-fast-food>.

16 Yvan Sainsaulieu, « SUD-PTT, un nouveau syndicalisme “politique” ? », *Industrial Relations / Relations industrielles*, vol. 54, n° 4, 1999, p. 790-814.

17 Christophe Aguiton, Daniel Labbé et Hubert Landier, « Du mouvement ouvrier au mouvement antimondialiste », *La brèche numérique*, 12 janvier 2009, <www.preavis.org/breche-numerique/article612.html>.

18 Philippe de Grosbois, « Deux cultures démocratiques se rencontrent », *Le blogue de la Rédac, À bâbord!*, 5 octobre 2013, <www.ababord.org/Deux-cultures-democratiques-se-1700>.

que permettent de mettre en œuvre les espaces parasyndicaux. Dans cette optique, nous mettrons en lumière le projet politique autonome porté par ces initiatives et qui contribue au développement d'un pouvoir d'action et d'un sentiment d'appartenance chez les militantes et les militants.

L'autonomie dans les mouvements sociaux

La perspective autonomiste dans l'étude des mouvements sociaux apparaît utile pour caractériser les groupes et réseaux parasyndicaux contemporains au Québec, de même que pour comprendre la portée du projet politique qu'ils proposent pour le renouvellement du syndicalisme. Elle s'inspire notamment de l'ouvrage du sociologue George Katsiaficas, *The Subversion of Politics*¹⁹. L'ouvrage publié en 1997 a contribué à rendre visibles les formes de contestation qui se déploient en marge des mobilisations portées par des organisations structurées sur un mode plus formel, comme les partis politiques ou les syndicats. La réflexion de Katsiaficas sur l'autonomie est construite à partir de l'étude des groupes et initiatives autonomes en Europe au cours des décennies 1960-1990, principalement en Italie et en Allemagne. Il montre que dans ces années l'autonomie a été une caractéristique importante de mobilisations diverses, dans les luttes environnementales, dans celles contre le racisme et le fascisme, dans celles pour le logement social et sur les questions qui touchent l'immigration et le mouvement féministe, etc.

Selon cet auteur, l'autonomie est non seulement un attribut individuel, mais également collectif. En ce sens, l'autonomie collective est à la fois une tactique, un mode d'organisation et un mode de changement social et politique. Elle est d'abord une tactique qui promeut l'action directe, exercée sans intermédiaires par les groupes eux-mêmes, dans le cadre d'une approche stratégique critique de l'État et des formes de mobilisation portées par des organisations centralisées ou visant à prendre le pouvoir. Elle est aussi un mode d'organisation fondé sur des pratiques qui visent la construction de sujets politiques individuels et collectifs aptes à agir en dehors du cadre des pouvoirs institués et soucieux de reconfigurer, par la « décolonisation de la vie quotidienne », des relations interindividuelles fondées sur des rapports égalitaires et non discriminatoires. Enfin, l'autonomie collective vise le changement social et politique en transformant nos modes d'interaction et en alimentant la création d'espaces permettant l'autodétermination et l'autoorganisation des communautés.

L'un des apports majeurs du travail de Katsiaficas à la lecture du parasyndicalisme repose sur son analyse du caractère politique de l'autonomisme, fondé sur la subversion du paradigme dominant faisant des institutions formalisées et de la démocratie représentative les seuls modes de structuration légitimes de la vie collective. Le projet politique autonomiste est construit sur

19 George Katsiaficas, *The Subversion of Politics. European Autonomous Social Movements and the Decolonization of Everyday Life*, Oakland (CA), AK Press, 2006.

une conception large du pouvoir désigné comme l'espace qui lie les individus les uns aux autres dans la mise en œuvre d'un projet commun, plutôt que dans une perspective le définissant comme la capacité d'un groupe à en dominer un autre.

Une autre contribution originale du travail de Katsiaficas réside dans sa proposition voulant que la propagation des initiatives autonomes soit en partie liée à un processus d'identification affective. Ce que l'auteur nomme l'effet *éros* désigne le sentiment de résonnance que provoquerait la diffusion de l'identité collective véhiculée par l'autonomisme, portée par la liberté comme sens profond de l'expérience humaine et de la solidarité comme vecteur de l'action. Par cette proposition, Katsiaficas nous invite à porter attention à la dimension émotive de la mobilisation, cette dernière s'expliquant non seulement par l'adhésion rationnelle à une cause, mais également par le développement d'un sentiment d'identification et d'appartenance à une forme d'action collective.

L'apport de Katsiaficas présente une pertinence d'autant plus forte actuellement dans la mesure où plusieurs constatent la résurgence de l'autonomie dans les mobilisations contemporaines. En effet, avec la mobilisation d'*Occupy* et du mouvement des Indignés notamment, on a documenté ce recours à l'autonomie dans les mouvements sociaux²⁰. Au Québec, on retrouve une telle tendance dans les initiatives militantes qui forment le mouvement antiautoritaire²¹. Ce mouvement s'est consolidé au cours de la première décennie du XXI^e siècle, à la suite de la mobilisation contre le Sommet des Amériques à Québec en avril 2001. Organisés autour d'une variété d'enjeux de lutte, les collectifs et groupes qui forment ce mouvement ont en commun un projet politique fondé sur l'autonomie collective, construit par des pratiques qui permettent l'autodétermination et l'autoorganisation des militantes et des militants. Inspirées de la démocratie directe, de la décentralisation des pouvoirs et de la déconstruction des rapports hiérarchiques, les pratiques autonomes qui caractérisent ces initiatives vont de pair avec des positions politiques critiques de l'État, du capitalisme et des différentes formes de domination. La perspective autonome, notamment portée par le mouvement antiautoritaire au Québec, a ainsi contribué à l'actualisation d'un discours axé sur la lutte des classes et alimenté par une analyse intersectionnelle qui a graduellement élargi la position anticapitaliste de départ à la prise en compte d'une pluralité de rapports d'oppression.

Au cours des années qui ont suivi la mobilisation de 2001, l'analyse et les pratiques inspirées de l'autonomisme ont essaimé dans diverses luttes sociales

20 Voir, entre autres, Marcos Ancelovici, Pascale Dufour et Heloïse Nez (dir.), *Street Politics in the Age of Austerity. From the Indignados to Occupy*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2016.

21 Rachel Sarrasin, Anna Kruzynski, Sandra Jeppesen et Émilie Breton, « Radicaliser l'action collective: portrait de l'option libertaire au Québec », *Lien social et politiques*, n° 68, 2012, p. 141-166.

au Québec. Dans le milieu de l'éducation, on assiste durant cette période à la redéfinition d'un syndicalisme étudiant combatif par la nouvelle Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ). En proposant le développement de pratiques syndicales étudiantes axées sur la souveraineté des différentes associations membres, l'ASSÉ témoigne de son enracinement dans cette perspective autonomiste. La grève étudiante de l'hiver 2005 prendra également appui sur cet héritage et y contribuera à son tour, renouvelant ainsi la politisation de nouvelles générations militantes selon l'approche autonome.

Des initiatives parasyndicales autonomes

Cette dynamique de diffusion de la perspective autonome au Québec se retrouve également dans le champ syndical, à travers des initiatives développées en parallèle des centrales syndicales officielles. En témoignent éloquentement trois expériences parasyndicales imprégnées par les caractéristiques des mobilisations autonomes, soit Profs contre la hausse (PCLH), le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses (SITT) et Lutte commune.

Profs contre la hausse

Dans la lignée des trajectoires militantes décrites précédemment, « PCLH [...], notent Anne-Marie Le Saux et Philippe de Grosbois, est la création de militantes et militants issus de l'altermondialisme du tournant des années 2000 (particulièrement le Sommet des Amériques) et de la grève étudiante de 2005²² ». Cette initiative a donné naissance à un réseau d'enseignantes et d'enseignants mobilisés dès mars 2012 en appui à la grève étudiante. Le réseau a ainsi regroupé profs d'université, profs précaires et permanents du milieu collégial, chargé-e-s



PHOTO : YANIK CREPEAU

22 Anne-Marie Le Saux et Philippe de Grosbois, « Profs contre la hausse. Le renouvellement de l'action politique enseignante », *À bâbord!*, n° 46, octobre-novembre 2012, p. 30.

de cours universitaires et de la formation continue au cégep, profs des niveaux d'enseignement primaire et secondaire, ainsi que retraité-e-s du milieu de l'enseignement dans de mêmes espaces de rencontre autour des enjeux soulevés par la lutte.

S'ils étaient interpellés en raison de leur statut professionnel commun lié à leur emploi dans le système d'éducation québécois, les individus qui se sont rassemblés dans le réseau des PCLH s'y retrouvaient en réponse à une invitation de militants qui proposaient de se faire entendre davantage dans cette lutte contre la hausse des droits de scolarité. Les nombreuses rencontres du réseau au cours du printemps 2012 ont ainsi permis d'approfondir les affinités politiques des militantes et des militants autour de positions contre la marchandisation de l'éducation, pour la gratuité scolaire, ainsi que pour la reconnaissance du droit de grève des étudiantes et des étudiants, notamment. Plus globalement, cette mobilisation a permis de donner corps à l'idée que si la grève était étudiante, la lutte devait être populaire²³.

Le réseau PCLH s'est constitué à partir de principes d'organisation inspirés de l'autonomisme. Indépendant des regroupements syndicaux formels, même si la vaste majorité des militantes et militants y étaient syndiqués, le réseau ne possédait pas d'effectif officiel, ni de représentante ou de représentant élu. Souple dans son fonctionnement, ses frontières étaient poreuses et la participation dans les rencontres variait en nombre selon les disponibilités des personnes interpellées. Des délibérations avaient lieu en assemblée plénière, sans pour autant que le consensus ne soit nécessaire pour décider des diverses modalités d'action. Les militantes et militants s'investissaient plutôt dans différents comités de travail permettant l'autoorganisation, qui pour écrire une lettre ouverte, qui pour produire une capsule vidéo, organiser une action symbolique dans un lieu public ou développer les liens avec d'autres syndicats et acteurs sociaux²⁴.

Différentes interventions publiques ont été organisées par les PCLH selon l'évolution de la conjoncture, par exemple pour lire une déclaration en appui à la grève ou organiser une conférence de presse dénonçant la répression policière et politique de la lutte. Ces interventions étaient librement endossées par les militantes et militants du réseau ou, encore, signées par « des profs contre la hausse » pour signifier cette adhésion volontaire. En effet, l'adhésion individuelle apparaissait plus légitime dans le cadre du fonctionnement des PCLH, mais les positions pouvaient être relayées par les militantes et militants dans leurs instances syndicales respectives qui demeuraient des espaces de mobilisation complémentaires aux activités du réseau.

La structure des PCLH encourageait ainsi l'expression d'une diversité de points de vue et un partage de l'information de manière horizontale, directement

23 *Ibid.*

24 Philippe Boudreau et Fanny Theurillat-Cloutier, « Les Profs contre la hausse en quête d'un renouveau syndical », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 9, 2013, p. 198-206.

entre les membres réunis en assemblées ou par l'intermédiaire de plateformes de communication numériques, plutôt qu'à travers un mandat donné à des représentantes ou représentants élus. Le mode d'organisation du réseau, tributaire de la tradition militante autonome, a donc permis l'investissement actif de toutes et tous, permettant aux militantes et aux militants de créer eux-mêmes les moyens de la lutte et de prendre personnellement en charge l'organisation des actions. Ce mode d'organisation a contribué à la formation et à la capacitation des individus impliqués. Le réseau est d'ailleurs demeuré actif plusieurs mois après la fin de la grève, notamment par la diffusion de textes d'analyse des enjeux qui touchent l'enseignement supérieur²⁵ et l'organisation des Journées de l'éducation²⁶.

Syndicat industriel des travailleurs et travailleuses (SITT-IWW)

Les principes fondateurs du SITT, faisant la promotion de l'action directe en milieu de travail et du renversement révolutionnaire du capitalisme, ont été établis en Amérique du Nord dès 1905. C'est à l'aube du XXI^e siècle toutefois que le syndicat connaît sa véritable renaissance. La première apparition de l'Industrial Workers of the World (IWW) au Québec en 2001 a permis d'établir la section francophone du syndicat. Le SITT a ensuite gagné en notoriété en 2016, lorsqu'il a fait publiquement savoir qu'il était parvenu à syndiquer les employé-e-s d'un restaurant Frite Alors! à Montréal.

L'événement, qui a joui d'une certaine couverture médiatique²⁷, a levé le voile sur un syndicalisme manifestement atypique, de par sa perspective autonomiste et autogestionnaire. Le syndicalisme industriel vise à regrouper les travailleuses et travailleurs de différents corps de métiers en un seul syndicat qui les regroupe. La création du Syndicat des travailleurs et travailleuses de Frite Alors! (STTFA) s'est réalisée en faisant fi du Code du travail, donc en dehors d'une perspective de soumission à la loi et d'obtention de l'accréditation syndicale. Dans la tradition de l'IWW, ce sont les salarié-e-s, donc les membres du syndicat, qui détiennent *de facto* le pouvoir syndical. Ils et elles peuvent l'utiliser contre la partie patronale

25 La plateforme des Profs contre l'austérité, toujours active aujourd'hui, est un bel exemple de lieu de diffusion de ce type de texte.

26 Les Journées de l'éducation sont des événements organisés par les PCLH pour permettre une réflexion approfondie sur les enjeux touchant le monde de l'éducation et les suites de la grève étudiante. Deux éditions ont été réalisées, en 2012 et en 2013.

27 Voir notamment Mathieu Houle-Courcelles, « Vous avez dit IWW? », *La Presse*, 5 septembre 2016; Caroline Brodeur et Richard-Alexandre Laniel, « Frite Alors! Petite histoire d'un syndicalisme solidaire et combatif », *À bâbord!*, n° 67, décembre 2016 - janvier 2017, p. 6-7; Nick Driedger, « Organizing to win: direct action wins at Frite Alors! », *Canadian Dimension*, 9 décembre 2016; Ethan Cox, « IWW strikes back, and wins, in fight with Montreal restaurant », *Ricochet*, 5 septembre 2016, <<https://ricochet.media/en/1377/iww-strikes-back-and-wins-in-fight-with-montreal-restaurant>>.

quand bon leur semble, du simple fait d'avoir conscience de leur force collective et pourvu que la solidarité anime les rapports entre employé-e-s.

Dans ce qui témoigne d'un souci d'horizontalité, le SITT se soumet lui-même à des règles exigeantes quant à son fonctionnement : il n'y a pas de prélèvement des cotisations à la source (les membres remettent leur cotisation volontairement à une personne désignée à l'échelle locale), les élu-e-s sont révocables en cours de mandat et n'ont pas le pouvoir de prendre des décisions au nom des membres (leur seul pouvoir est celui nécessaire à l'exécution des instructions des membres). De plus, aucun officier ou officière ne peut être élu pour plus d'un an à la fois; le renouvellement de mandat est limité de façon à ce que l'élu-e ne puisse siéger plus de trois ans²⁸.

Toujours active aux États-Unis, cette organisation compte quelques milliers de membres là-bas. Elle y mène une activité dans une variété d'États et de secteurs du marché du travail, insistant chaque fois sur l'extrême importance du contrôle des salarié-e-s sur leur syndicat²⁹. Elle a ainsi rouvert des pistes jusqu'ici délaissées par le syndicalisme officiel, en privilégiant notamment l'action directe sur les lieux de travail, la capacitation des membres (par la formation notamment) et leur souveraineté quant aux modalités de l'exercice de leur tâche et quant à l'environnement de travail.

La « démocratie industrielle » sur laquelle insiste le SITT est l'horizon en vertu duquel les salarié-e-s peuvent et doivent imposer le respect de leur dignité par la partie patronale. Cela passe par une prise de possession de l'action syndicale directement par les membres, à travers un processus de longue haleine qui doit receler un fort potentiel d'autoactualisation. L'action syndicale doit ainsi réduire l'aliénation des membres non seulement face à l'employeur, mais face à l'organisation syndicale; cela est envisageable dans le cadre d'un désir d'accomplissement de soi doublé d'une quête d'autonomie à l'égard des pouvoirs institués³⁰.

Lutte commune

Lutte commune est un regroupement de travailleuses et travailleurs, syndiqués ou non, mis sur pied en 2015 « afin de favoriser l'action intersyndicale et citoyenne dans une perspective de lutte [...] sociale contre le démantèlement des services publics et la transformation néolibérale de l'État québécois³¹ ». Cette année-là, la négociation du secteur public battait son plein et Lutte commune

28 SITT-IWW, *Un syndicat pour tous et toutes* (8^e éd.), 2001, p. 18-20, <http://iww.ca/wp-content/uploads/2012/06/OBU_French_Un_syndicat_pour_tous_et_toutes.pdf>.

29 James Pruitt, « The Industrial Workers of the World: a West Coast perspective », *Perspectives on Work*, vol. 10, n° 2, hiver 2007, p. 42-44.

30 Jon Bekken, « The Industrial Workers of the World at 100 », *Perspectives on Work*, vol. 10, n° 2, hiver 2007, p. 39-41.

31 Lutte commune, « Sur la nécessité de la grève sociale », 17 septembre 2015, <<http://luttecommune.info/2015/09/17/sur-la-necessite-de-la-greve-sociale/>>.

cherchait par divers moyens à réseauter les militantes et les militants par-delà leur affiliation respective afin que s'épanouisse au maximum une ligne combative dans le mouvement syndical. Le travail de Lutte commune s'organise en toute indépendance de la structure syndicale. Par contre, plusieurs de ses militantes et militants sont syndiqués dans les organisations officielles. De même, plusieurs d'entre eux et elles ont été impliqués dans d'autres initiatives parasyndicales comme PCLH ou Offensive syndicale.

En 2016, Lutte commune a entamé une nouvelle phase d'activités en programmant divers cycles de formation/politisation pour l'année 2016-2017. Ceux-ci s'adressent à « tout.e militant.e ayant à cœur les principes de démocratie et de combativité »; ils se veulent une occasion de briser l'isolement créé par les frontières des organisations syndicales, « d'outiller les militant.e.s tant sur le plan des idées que sur celui de l'organisation concrète » et de permettre des discussions de fond sur des questions souvent délaissées par les instances syndicales officielles.

Le coup d'envoi de cette nouvelle phase fut donné en août 2016, dans le cadre du Forum social mondial, avec trois activités publiques portant sur autant de thèmes (modèles d'organisation de la gauche syndicale aux États-Unis et en Grande-Bretagne, atelier d'organisation de la grève sociale, bilan des négociations du secteur public et leçons à en tirer pour la ronde de 2020). Très encouragée par ces débuts prometteurs, Lutte commune a enchaîné avec un important camp de formation en janvier 2017, qui a attiré 140 personnes, principalement des syndiqué-e-s.

Ce camp, qui a été organisé de façon bénévole et qui s'est tenu sans subvention ni frais d'inscription, a satisfait dans une large mesure les attentes des participantes et des participants³², notamment à cause de son format (propice aux interactions) et de l'esprit (horizontal) qui l'animait. Selon des commentaires recueillis sur place³³, il a permis de transcender partiellement certaines apories du syndicalisme officiel, comme le contrôle serré du message syndical par la hiérarchie, la passivité des membres (qui doivent surtout écouter) et le caractère chorégraphié des prestations, dont aucune ne doit choquer les médias ou l'opinion publique.

Les participantes et les participants ont pu assouvir leur soif d'échanger et d'apprendre, en participant à des ateliers à caractère pratique (infographie militante 101, initiation aux enjeux intersectionnels en milieu de travail, etc.) ou théorique (histoire critique du mouvement ouvrier et du syndicalisme, comment dépasser le capitalisme, etc.). Globalement, les activités de Lutte

32 Selon un sondage administré via Internet auprès des inscrits et inscrites, immédiatement après la tenue de l'activité.

33 Voir notamment Isabelle Bouchard, « Camp de formation de Lutte commune. Tout en équilibre », *À bâbord!*, n° 69, avril-mai 2017, p. 26-27; Valérie Beauchamp, « Pour un syndicalisme hors des sentiers battus », *À bâbord!*, n° 69, avril-mai 2017, p. 27-28.

commune sont une occasion pour les militantes et les militants de retrouver une liberté de parole et d'action de nature à tonifier leur implication syndicale, en développant une meilleure conscience politique des enjeux de pouvoir dans la société (et dans les syndicats).

Quelles contributions pour le renouvellement du syndicalisme ?

Le fait de situer les initiatives parasyndicales en lien avec l'approche autonome dans les mouvements sociaux permet de mettre en valeur leur originalité.

L'individualisme, alimenté par le *modus operandi* du néolibéralisme, est perçu comme une des principales contraintes à l'implication syndicale puisqu'il sous-tend une approche clientéliste basée sur l'attente de services fournis par les syndicats³⁴. Or, les initiatives parasyndicales proposent des façons de repenser la participation syndicale en construisant des pratiques internes inspirées de la démocratie directe et participative. Il s'y développe une culture démocratique qui diffère du centralisme démocratique qui a trop souvent cours dans les hautes instances syndicales, où se pratique la délégation du pouvoir aux élu-e-s syndicaux selon les mécanismes de la démocratie représentative³⁵. Les modes de délibération inclusifs des espaces parasyndicaux, de même que leurs modes d'organisation et d'action horizontaux, permettent une responsabilisation et une réappropriation du pouvoir politique par les militantes et les militants qui s'y impliquent de manière volontaire.

En permettant la construction des affinités politiques au sein même de leurs espaces, les initiatives parasyndicales sont des lieux de mobilisation qui permettent de transcender la fragmentation des identités et de faire émerger un sujet politique collectif. Les enjeux de luttes qui mènent à leur formation interpellent les militantes et les militants sur la base d'une appartenance citoyenne et pas seulement professionnelle, comme ce fut le cas avec les PCLH. Dans cet esprit, même lorsque la mobilisation prend racine dans les enjeux liés au travail, les espaces parasyndicaux permettent d'élaborer des liens intersectoriels et intersyndicaux, dépassant les clivages identitaires encouragés par les allégeances syndicales et la logique du maraudage. Cet engagement hors des balises d'identification sectorielles et organisationnelles traditionnelles du syndicalisme, par exemple dans l'expérience du SITT ou avec Lutte commune, est susceptible d'alimenter un sentiment d'appartenance sociopolitique large, car l'implication permet de dépasser les intérêts particuliers pour faire des ponts avec d'autres acteurs en lutte, voire y inclure les laissés-pour-compte du syndicalisme.

Les groupes et réseaux parasyndicaux ont néanmoins suscité de vives critiques chez plusieurs syndicalistes ou personnes proches des syndicats. Des craintes à

34 C'est notamment un des constats que fait la Commission spéciale sur le renouvellement syndical (CSRS) de la CSQ, dans son rapport de février 2015.

35 Philippe de Grosbois, « Deux cultures démocratiques se rencontrent », *op. cit.*

leur sujet circulent et sont parfois amplifiées à l'approche de grands rendez-vous syndicaux ; on accuse ces groupes et réseaux de vouloir miner l'existence même des organisations syndicales, de vouloir s'emparer de leur direction ou de chercher à les détourner de leur mission de défense des membres, par exemple. Or, le parasyndicalisme n'est pas un luddisme dirigé contre les organisations syndicales ! Il procède d'une logique tout autre : celle de la consolidation de la base militante et des orientations combatives.

Dans cet ordre d'idées, bien que nous les situons dans la perspective autonome chez les mouvements sociaux, les initiatives parasyndicales ne proposent pas l'isolement vis-à-vis de la structure syndicale établie. C'est plutôt dans leur relation dialogique avec les organisations officielles que les groupes et réseaux parasyndicaux trouvent une grande part de leur raison d'être. En effet, de par les idées, valeurs et pratiques qui les animent, ces acteurs entrent nécessairement en dialogue avec la structure syndicale, non seulement en soulevant des questions pertinentes à son sujet, mais en cherchant ultimement à exercer une influence sur elle, que ce soit à l'échelon local, régional ou national. Réciproquement, les collectifs ou réseaux parasyndicaux dépendent parfois, à des degrés divers, de cette structure ; il peut s'agir, selon le contexte, d'aspects matériels (ex. : ressources financières ou logistiques) ou techniques (ex. : expertise juridique), entre autres choses.

L'engagement pour la transformation sociale des militantes et des militants parasyndicaux ne peut donc être poursuivi sans entrer tôt ou tard en relation avec les instances syndicales. Au printemps 2015, par exemple, des profs qui s'étaient initialement organisés par l'intermédiaire de PLCH ont joué un rôle clef dans l'adoption, par une trentaine d'assemblées syndicales du niveau collégial, de votes de grève illégale d'une journée, le 1^{er} mai 2015. L'automne suivant, il en fut de même avec la diffusion dans les instances de Lutte commune de propositions à présenter dans les assemblées syndicales locales au sujet des modalités de contestation d'une éventuelle loi spéciale qui serait venue mettre fin aux négociations. Ce faisant, ces militantes et militants ont montré, avec la complicité de certains exécutifs syndicaux locaux, qu'il était possible, par une prise en charge autonome et locale de perspectives sociopolitiques stimulantes au plan régional et national, de redonner un sens au terme mouvement dans l'expression « mouvement syndical ».

Ce phénomène d'aller-retour entre deux types d'implication syndicale – parasyndical et dans les instances officielles –, bien qu'il soit exigeant en temps consenti, repose sur un espoir tout à fait légitime, celui de parvenir à fertiliser progressivement le mouvement. L'ouverture au parasyndicalisme reconduit en effet le constat selon lequel le savoir militant provient d'une variété de sources et d'acteurs, dont plusieurs sont situés à l'extérieur des institutions syndicales officielles. C'est ce qui a notamment fait la force de l'altermondialisme : une écologie de la connaissance qui laisse s'exprimer la multiplicité des savoirs et des cultures politiques, dépassant une conception de l'action sociopolitique

privilégiant les savoirs des acteurs organiquement associés aux institutions fordistes (État, partis, syndicats...). Cette écologie de la connaissance permet également de valoriser la diversité des espaces de mobilisation où elle s'enracine et ainsi d'accroître le rapport de force du mouvement syndical, chacun des espaces de mobilisation contribuant à la vitalité du mouvement par des dynamiques qui lui sont propres.

Enfin, ce dont témoignent les initiatives parasyndicales, c'est que pour mobiliser les travailleuses et les travailleurs – et éventuellement pour gagner des luttes – il faut créer des espaces d'expression et d'expérimentation novateurs. Dans le secteur public québécois par exemple, après l'amère déception de l'entente de principe de décembre 2015, il y a un considérable repositionnement à envisager, tant au titre des moyens de lutte à déployer qu'à celui de l'horizon stratégique à mettre de l'avant³⁶. Dans cette optique, les acteurs parasyndicaux constituent une force à ne pas négliger. Intégrer leur contribution potentielle au renouvellement du syndicalisme pourrait permettre de voir s'épanouir certaines des dispositions suivantes : une aptitude à écouter les militantes et les militants plutôt qu'à chercher à les convaincre ou à les encadrer, un désir de s'appuyer davantage sur l'échelon local (ou régional) plutôt que sur l'échelon national, une ouverture à l'affectation de ressources aux initiatives créatives d'éducation, de mobilisation et d'action syndicales, etc. L'ouverture au parasyndicalisme comme espace complémentaire aux instances syndicales officielles repose, en somme, sur une compréhension de la question du renouveau du syndicalisme, incluant l'idée de relève syndicale, comme un enjeu dépassant le renouvellement démographique de la base militante et relevant surtout d'un questionnement sur la culture et les orientations politiques des acteurs syndicaux.

36 Jean-Pierre Daubois, « Le renouveau du syndicalisme... Ça passe par l'action », *Presse-toi à gauche*, 13 juin 2017, <www.pressegauche.org/Le-renouveau-du-syndicalisme-Ca-passe-par-l-action>.